

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	13
Votants	13

Déclaration
d'Intention
d'Aliéner

L'an deux mille dix ;

Le 18 Janvier à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **TORNATORE, Maire.**

Date de convocation du conseil municipal : Le 13/01/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – HEURA – AUDIBERT – BENABEN – FASOLA – FOURNY – KAIL - LACROIX – ROBERT - YACOB

EXCUSES : Mesdames BEUCHE et DE LA ROCCA

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Monsieur DUJON, 2nd Adjoint, présente la D I A relative à la parcelle énumérée ci-dessous :

Propriétaires : Mr FRISARI Yann et Mme REGNIER Myriam.

Acquéreur : Mr MAZIERS Franz et Melle FRATINI Céline.

Désignation du bien : **Bâti sur terrain propre** Superficie du bien : **15 a 02 ca (1502 m²)**

Prix : **340 000 euros HT + 10 000 euros TTC (commission d'agence)**

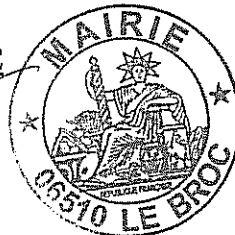
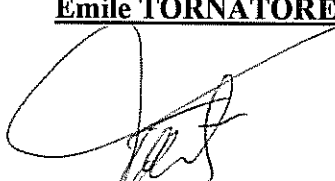
Adresse : **705 Route de la Redoute ; Lieu dit : Le Brec Sud, 06510 LE BROC**

Section cadastrale : **B 1399.**

Aucun droit de préemption n'est exercé par la commune.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LA MAIRE,
Emile TORNATORE



Et ce par : - Voix pour : 13
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 26/01/10, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 26/01/10. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication